



Madame Martine VASSAL
Présidente du Conseil Départemental des
Bouches-du-Rhône

Madame la Présidente

Nos organisations syndicales sollicitent en urgence une rencontre autour des propositions inscrites à l'ordre du jour du Comité social territorial du 7 novembre et qui porte notamment sur la revalorisation des montants socle des filières administrative, culturelle, sportive et d'animation ainsi que sur toutes les filières de catégorie C.

Si la CGT et la FSU souscrivent à la philosophie qui sous-tend cette revalorisation, à savoir œuvrer contre les écarts – pour certains abyssaux – entre la filière technique et les autres filières, les propositions faites pour la catégorie C ne sont pas acceptables et pour la catégorie B celles-ci doivent faire l'objet d'un calendrier de mise en œuvre revu sur la base de 2 ans et non de trois années budgétaires.

En effet, lors de vos vœux comme à d'autres occasions, vous avez pu démontrer votre attachement à prendre en compte avec attention les catégories de personnels les plus précaires.

La proposition de 50 € brut alors que nos organisations syndicales revendiquent 200 euros ne peut être acceptée et doit pouvoir évoluer dans la concertation avec nos organisations syndicales.

La proposition concernant les catégories B doit, elle aussi, faire l'objet d'une évolution sur la base d'un calendrier différent. En effet, si nous nous en tenons aux propositions inscrites à l'ordre du jour du CST du 7 novembre, les catégories B bénéficieront de 33 à 50 euro brut la première année.

La réduction à deux ans de ce calendrier permettrait aux agents de catégorie B de bénéficier d'une revalorisation de montant socle beaucoup plus en phase avec les difficultés financières que rencontrent aujourd'hui tous les agents de la fonction publique. Ce contexte difficile vient d'autant plus impacter les catégories C de notre collectivité qui ne peuvent se résoudre à la proposition faite aujourd'hui par notre exécutif.

Le régime indemnitaire des agents est le seul outil modérateur dont nous disposons aujourd'hui pour permettre à tous de travailler et de vivre dignement de son travail.

Nous ne pouvons imaginer que vous ne soyez pas sensible à ces arguments. C'est pourquoi nous vous demandons une rencontre en urgence afin de rediscuter des termes des propositions de ces deux catégories B et C.

Dans cette attente et dans l'espoir d'une prise en compte de ces éléments, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

Valérie MARQUE
Syndicat CGT

Claudine AMOROS
Syndicat FSU